

Accord de majorité

2018 - 2024

GANSHOREN







Table des matières

PROJET DE LÉGISLATURE TRANSVERSAL	(
SÉCURITÉ ET PRÉVENTION	
Une commune qui protège ses habitants.	
TOURISME	
Faire rayonner Ganshoren au-delà de ses frontières.	8
COMMUNICATION	(
Favoriser l'accessibilité de l'information et le dialogue avec les citoyens.	(
RELATIONS INTERNATIONALES ET SOLIDARITÉ	10
Une commune proactive et impliquée.	10
AFFAIRES SOCIALES / COHÉSION SOCIALE / CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE	1
Une offre de services qualitative et ajustée au besoin de la population.	1
BUDGET	1
Le respect strict de l'équilibre budgétaire.	1
La traduction de la volonté politique.	1
Une politique budgétaire genrée.	1
FISCALITÉ	1;
Un meilleur pouvoir d'achat pour les citoyens.	1;
PROPRETÉ DE L'ESPACE PUBLIC ET GESTION DES DÉCHETS	1.
La tolérance zéro face à la malpropreté : Prévention et sanction.	1
Recourir aux partenariats public-privé pour réaliser les missions de propreté publique.	1
Déployer les solutions intelligentes de nettoiement des voiries et de collecte des déchets.	16
Renforcer la concertation Commune-Région.	16
Une réorganisation de la déchetterie communale.	16
ÉCONOMIE LOCALE ET DURABLE	1
Définir une stratégie en termes de développement économique et commercial.	1
Un accompagnement adapté pour les entrepreneurs et indépendants.	1
SMART CITY ET AFFAIRES NUMÉRIQUES	18
Convertir Ganshoren en Smart City.	18
ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE	19
Une commune respectueuse et active dans la transition énergétique.	19
Agir sur les bâtiments publics.	19
Mettre en place un PLAGE obligatoire.	20
Entamer un audit énergétique des bâtiments publics.	20
Une meilleure gestion des eaux.	20
SERVICE DU 3º ÂGE	2
Une commune soucieuse du bien-être des seniors.	2
DÉMOGRAPHIE	2
Offrir un service performant et connecté aux citoyens.	2
SPORTS	2
Une commune en mouvement et adaptée aux besoins de tous.	2
LOGEMENT	2
Favoriser l'accès à un logement digne pour tous	2

SANTÉ	25
Améliorer la qualité de l'air pour plus de bien-être.	25
Agir pour plus de prévention.	25
Sensibiliser la population aux gestes de premiers secours.	25
CULTURE NÉERLANDOPHONE	26
Une meilleure coordination des services culturels.	26
JEUNESSE NÉERLANDOPHONE	27
Maintenir une offre de choix pour notre jeunesse.	27
BONNE GOUVERNANCE, TRANSPARENCE, PARTICIPATION CITOYENNE, ÉGALITÉ DES GENRES ET COMITÉ DE QUARTIER	28
Le citoyen au cœur de l'action communale.	28
EMPLOI	30
Des perspectives pour chaque citoyen.	30
RESSOURCES HUMAINES	31
Efficacité et transparence.	31
FESTIVITÉS	32
Une panel d'activités large et cohérent pour tous.	32
JEUNESSE	33
Rester à l'écoute des attentes de nos jeunes.	33
BIEN-ÊTRE ANIMAL	34
Une cellule dédiée, attentionnée et protectrice.	34
ESPACES VERTS - BIODIVERSITÉ	35
Une commune respectueuse de son environnement.	35
PETITE ENFANCE	36
Augmenter le nombre d'espaces consacrés et renforcer l'offre d'activités spécifiques.	36
ENSEIGNEMENT	37
Soutenir et répondre à la demande.	37
TRAVAUX ET MARCHÉS PUBLICS	38
Qualité, sécurité et accessibilité.	38
CULTURE FRANCOPHONE	39
Encourager et garantir la diversité culturelle avec ambition.	39
MOBILITÉ	40
Vers un modèle plus intelligent et moins polluant.	40
URBANISME	41
Faire appliquer les procédures de manière harmonieuse.	41
AGENDA 21	42
Des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie.	42
NOTE D'ORIENTATION 2019-2024	43



Les membres de la majorité



Pierre Kompany Bourgmestre



Stéphane Obeid 1^{er} Échevin



Jean Paul Van Laethem Échevin



Gregory Rase Échevin



Marina Dehing -van den Broeck Échevine



Sabrina Baraka Échevine



Quentin Paelinck Échevin



Magali Cornelissen Échevine



Chantal De Saeger Présidente du CPAS



Marc Delvaux Conseiller communal



Maurizio Petrini Conseiller communal



Philippe Beghin Conseiller communal



Serge Janssen Conseiller communal



Youssra Sellassi Conseillère communale



Lionel Van Damme Conseiller communal



Sarah Derouich Conseillère communale

Projet de législature transversal

Avec pour objectif une centralisation géographique des différents services communaux (commissariat, CPAS, administration communale et salle polyvalente), et conjointement à la définition d'une stratégie économique du cœur historique de la commune s'intégrant dans le cadre verdoyant définissant l'identité communale, **la commune de Ganshoren s'engage au lancement d'une étude relative à la création d'un centre administratif passif**.

Ce projet a comme première mission d'assurer un meilleur service de proximité à la population ainsi que d'améliorer l'environnement de travail des fonctionnaires communaux. En outre, ledit projet permettra de garantir une cohésion visant à améliorer l'efficience des services offerts à la population. Sur base de mécanismes de financement éprouvés dans d'autres communes pour des projets similaires, la soutenabilité budgétaire ainsi qu'une communication transparente aux habitants constitueront la lame de fond de ce projet phare qui répond simultanément aux différents enjeux identifiés dans l'accord de majorité.

Dès l'an 2019, le Collège chargera un bureau d'étude d'évaluer la faisabilité financière et opérationnelle du présent projet. Conjointement, une attention particulière sera donnée à la participation des riverains d'une part et des commerçants d'autre part dans le cadre du projet de législatures.





Sécurité et prévention

Une commune qui protège ses habitants.

La commune s'engage à mener **une politique active de prévention et de sécurité**. La sécurité est une priorité à laquelle chaque habitant de Ganshoren doit pouvoir prétendre. À cet égard :

- Le Bourgmestre, membre du Collège de Police, fera en sorte dans le cadre du prochain Plan Caméra de faire valoir la position de la commune de Ganshoren dans la nécessité de doter cette dernière d'un réseau de caméras performant. De plus, la commune investira également en fonds propres dans une série de caméras de surveillance fixes. En outre, afin de lutter contre le phénomène néfaste de dépôts clandestins, la commune investira également dans des caméras temporaires étanches;
- Dans le souci d'un meilleur accueil des victimes et du service rendu à la population, tout en privilégiant le cadre de travail de nos forces de l'ordre, un bâtiment répondant aux normes environnementales actuelles devrait être érigé et financé par la Zone de Police;
- Dans le cadre du futur Plan Zonal de Sécurité, la commune de Ganshoren plaidera afin **qu'une attention** toute particulière soit portée en priorité au tapage nocturne, à la vente illicite de stupéfiants ainsi qu'aux contrôles de vitesse ;
- Afin d'identifier pleinement les problèmes particuliers ou les incivilités, nous organiserons annuellement des réunions de quartiers avec les citoyen.ne.s, les agents de quartiers ainsi que les gardiens de la paix. Ce travail de fond permettra de trouver les solutions pertinentes pour chaque quartier mais aussi d'adopter les mesures appropriées. Lesquelles forgeront la cohésion sociale tout en améliorant la sécurité de nos citoyen.ne.s;
- Le Collège des Bourgmestre et Échevins augmentera la capacité de nos agents de **constater les incivilités afin de sanctionner tout manquement aux prescrits légaux**;
- Il est impératif de soutenir les projets P.L.P. (Partenariat Local de Prévention) tel que le PLP BAM-ALBERT. Le Collège des Bourgmestre et Échevins étudiera également la possibilité que soit réalisé dans les différents quartiers cet exemple de réussite ;

Sur base des statistiques de criminalité par quartier, et en concertation avec la zone de police et le service de prévention concernés, le Collège des Bourgmestre et Échevins établira **un plan d'éclairage public qui permettra de diminuer le sentiment d'insécurité au sein de la commune**. Eu égard à la nécessité d'une consommation énergétique responsable, il sera notamment envisagé, en concertation avec l'Échevin de la *Smart City*, d'installer des lampadaires intelligents détectant le passage d'un habitant.



Tourisme

Faire rayonner Ganshoren au-delà de ses frontières.

Consciente de la politique régionale actuellement menée en la matière, la majorité communale entend **valoriser** son patrimoine historique et culturel à destination des habitants et des touristes. Pour ce faire, le Collège des Bourgmestre et Échevins développera des synergies avec les communes limitrophes afin de développer un pôle économique et touristique attractif disposant d'une visibilité régionale voire nationale autour de la Basilique du Sacré-Cœur.

Eu égard au patrimoine communal commun entre les communes de Jette et de Ganshoren, un prolongement du marché historique de Jette sur le territoire communal sera également envisagé.



Communication

Favoriser l'accessibilité de l'information et le dialogue avec les citoyens.

Conscient de l'importance de la communication et de l'information des activités et des services à la population auprès des habitants, le Collège des Bourgmestre et Échevins est déterminé à **développer une communication institutionnelle de qualité** répondant aux demandes de participation des Ganshorenois.e.s. À cet égard, différents canaux de communication seront mobilisés.

A court terme:

- Les panneaux d'affichage communaux vétustes seront remplacés par des panneaux plus ergonomiques permettant un affichage aisé et qualitatif ;
- Des panneaux « Bienvenue » contenant le nom de la commune ainsi que ses armoiries seront déployés aux frontières communales afin de signaler aux visiteurs leur entrée dans la commune ;
- Un cadastre et une rationalisation de la signalétique publicitaire ou non seront réalisés sans délai;
- Le site Internet, l'application et la page Facebook communale seront continuellement alimentés par le responsable de la communication ;
- Tous les travaux publics menés en voirie, que ce soit par des impétrants institutionnels ou non, intégreront une politique de communication dépassant les obligations légales en la matière ;
- Une attention particulière sera dédiée aux nouveaux habitants par l'intermédiaire d'une soirée rencontre organisée une à deux fois par an avec l'ensemble des représentants de tous les services ;
- Une nouvelle vidéo sera réalisée mettant en valeur le patrimoine, l'histoire ainsi que les services proposés à la population. Un guide administratif actualisé leur sera également transmis ;



Relations internationales et solidarité

Une commune proactive et impliquée.

Le jumelage entre Ganshoren et Rusatira (Rwanda) fêtera ses 50 ans au travers de diverses activités culturelles. Le Collège des Bourgmestre et Échevins renforcera par la même occasion les activités de solidarité Nord-Sud. La majorité entamera également **une évaluation des politiques menées dans le cadre du jumelage** avec la ville de Rusatira et nous étudierons, sans impact budgétaire pour Rusatira, les autres possibilités d'activités de solidarité et de jumelage avec d'autres pays.

Nous voulons faire de Ganshoren une « commune de commerce équitable ». Raison pour laquelle **nous soutiendrons toute initiative et action faisant de notre commune un modèle de solidarité** (11.11.11, Télévie, épicerie sociale, etc.).



Affaires sociales / Cohésion sociale / Centre public d'action sociale

Une offre de services qualitative et ajustée au besoin de la population.

Nous entendons assurer une plus grande efficacité des politiques sociales. A cette fin, et pour répondre au mieux aux besoins de chacun dans un esprit d'efficacité et de rationalité, les services sociaux seront réorganisés et centralisés sous la responsabilité du CPAS.

Une concertation sociale entre les acteurs sociaux privés et publics de la commune sera instaurée pour **assurer un service social et médical de qualité pour tous nos concitoyens**. Avec un plan coordonné de soins, nous voulons assurer le maintien à domicile des personnes âgées et assurer la communication auprès du public concerné.

Nous pensons que le citoyen doit être l'acteur de sa propre vie. Voilà pourquoi nous axerons toutes nos forces sur l'insertion sociale par la remise au travail ou la possibilité pour les plus jeunes de poursuivre des études.

Dans ce cadre, les partenaires entendent également renforcer les politiques de solidarité spécifiques à destination des jeunes et des personnes handicapées en développant l'offre de conseil, d'accompagnement et d'orientation adéquate par la création d'un guichet spécial. Nous voulons investir dans des cours de langue mais également dans des projets de cohésion sociale qui permettent aux citoyens de se rencontrer autour de thématiques sportives ou culturelles. La communication autour de ces initiatives et l'accueil de nos citoyens les moins favorisés seront essentiels.

Dans le cadre de la rénovation du home *Heydeken* et des locaux du CPAS, la priorité sera d'initier rapidement la construction de la première phase qui permettra **d'accueillir nos résidents dans des infrastructures plus respectueuses et mieux adaptées à leurs besoins**. Parallèlement une réflexion sera menée concernant la deuxième phase de rénovation, celle-ci devant être réévaluée et plus ambitieuse. Elle devra envisager la **création de salles polyvalentes pour l'accueil de mouvements associatifs, d'un planning familial, de locaux pour la Croix-Rouge ou encore d'un restaurant social**.

Des nouvelles initiatives seront envisagées afin notamment d'aider les personnes âgées à domicile (courses collectives, mise en place d'une centrale des moins mobiles,...) mais aussi des initiatives locales visant le répit des aidants proches (instauration de séjours à court terme des seniors au sein de la maison de repos).

Au mois de mars 2018, le Conseil communal de Ganshoren a voté à l'unanimité une motion forte et engageante concernant l'accueil et l'inclusion des personnes en situation de migration. Les partenaires de la majorité s'engagent ainsi à faire vivre concrètement ce texte sous cette législature.



Budget

Le respect strict de l'équilibre budgétaire.

Conformément à la volonté de l'autorité de tutelle, le Collège des Bourgmestre et Échevins s'emploiera à maitriser ses dépenses voire à réduire certaines d'entre elles. Cette démarche sera mise en application via un effort notamment sur les recettes et les dépenses ordinaires et ce, avec comme double objectif d'assurer l'équilibre budgétaire mais aussi de rencontrer les grands enjeux structurels auxquels la commune est confrontée, tout en maintenant un service de qualité à destination de la population.

La traduction de la volonté politique.

Le budget communal, au-delà de l'acte administratif qu'il représente, est également la traduction d'une volonté politique forte. À cet égard, le Collège des Bourgmestre et Échevins veillera à ce que le budget communal soit le reflet du présent accord de majorité et traduise, à chaque moment, les priorités structurelles qui sont ici définies. C'est bien l'intérêt général qui animera les politiques budgétaires menées, afin d'assurer aux habitants la réalisation des missions légales, à savoir :

- Le maintien de l'ordre ;
- La gestion et la propreté des voiries communales ;
- La tenue des registres de la population et de l'État civil;
- L'organisation de l'enseignement communal primaire fondamental;
- La délivrance des permis d'urbanisme et d'environnement;
- L'organisation et le cofinancement du CPAS;
- L'établissement des listes électorales ;
- La planification (plan communal de développement);

Une politique budgétaire genrée

A l'instar d'autres communes bruxelloises, le Collège des Bourgmestre et Échevins veillera à ce que les politiques budgétaires prennent en compte, à l'horizon 2022, la dimension du genre pour l'ASBL *Activités sportives, Culturelles et de Loisirs*. Cette dimension sera prise en compte à terme tant au budget communal qu'au budget du Centre Public d'Action Sociale.



Fiscalité

Un meilleur pouvoir d'achat pour les citoyens.

La maitrise de la fiscalité communale est un levier fondamental qui traduit également l'autonomie constitutionnelle communale. À cet égard, les pourcentages à l'additionnel de l'Impôt sur les Personnes Physiques et les centimes additionnels au Précompte Immobilier restent plus élevés par rapport à la moyenne et à la médiane régionales.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins diminuera dès l'année 2020, les additionnels aux Impôts des Personnes Physiques afin de tendre à l'horizon 2024 vers la moyenne régionale. Cette politique permettra d'augmenter le pouvoir d'achat des habitants de notre commune.

En outre, nous étudierons la diminution progressive des centimes additionnels au Précompte Immobilier au niveau de la médiane régionale dès 2024 pour les propriétaires occupants.

L'impact budgétaire de la diminution progressive des centimes additionnels au Précompte Immobilier et ce, au niveau de la médiane régionale afin que notre commune continue d'être attractive pour les personnes désirant devenir propriétaires, sera également étudiée et pourrait être mise en œuvre progressivement dès 2024. Enfin, le Collège des Bourgmestre et Échevins évaluera l'efficience du recouvrement des taxes communales existantes et affectera les moyens humains nécessaires auxdits recouvrements.



Propreté de l'espace public et gestion des déchets

La tolérance zéro face à la malpropreté : prévention et sanction.

De manière générale, la notion de « tolérance zéro face à la malpropreté » doit être la règle à tous les niveaux concernés, à savoir les services régionaux, les services communaux et les citoyens.

Les poursuites, la répression et les sanctions des actes de malpropreté seront renforcées. A cette fin, le Collège des Bourgmestre et Échevins augmentera la capacité de nos agents de **constater les incivilités afin de sanctionner tout manquement aux prescrits légaux.**

Par ailleurs, en matière de sanctions, compte tenu de l'utilité que présente la peine de travail pour sensibiliser le prévenu, il convient de la privilégier dans le cadre des SAC (sanctions administratives communales) au lieu d'infliger une amende administrative.

Dans ce contexte, le Collège œuvrera en priorité à :

- **Identifier les points noirs de malpropreté** qui nécessitent une intervention rapide et coordonnée des agents de voirie et renforcer la présence-horaire des agents de la propreté;
- Renforcer les cellules répressives dédiées à la traque des actes de malpropreté;
 - Infliger en priorité la prestation citoyenne comme sanction alternative : Il s'agit de sanctionner les actes de malpropreté par une peine de prestation citoyenne. Au lieu de payer une amende, les auteurs de ces actes devront effectuer des travaux d'intérêt général en lien avec la propreté publique comme le nettoiement et le ramassage des déchets en voiries et espaces publics ;
 - Créer les « brigades de la propreté » : en collaboration avec la Région, il sera constitué des « brigades de la propreté » composées des auteurs sanctionnés administrativement pour avoir commis des actes de malpropreté, de volontaires, des agents régionaux et communaux ainsi que d'associations privées. Ces brigades, encadrées par les autorités communales et régionales, auront pour mission de mener des grandes campagnes de ramassage-nettoyage ciblées des voiries et espace publics ;
 - Réviser le montant des amendes administratives afin de les adapter à la hauteur des infractions. De manière générale, il faut harmoniser les sanctions administratives des actes de malpropreté ;
 - Renforcer la lutte contre les dépôts clandestins en systématisant les opérations conjointes de planques et l'installation de caméras mobiles. Cet objectif devra être atteint en collaboration avec l'agence Bruxelles-Propreté et la zone de police concernée;
 - Développer des actions ciblées et récurrentes pour lutter efficacement contre les tags et graffitis : Il s'agit de créer des brigades anti-tags, d'acquérir le matériel de nettoyage adéquat et d'organiser des actions de concert avec la police et les gardiens de la paix ;
- Systématiser l'organisation d'opérations conjointes de nettoyage avec les citoyens et les associations, mener des campagnes spécifiques (« mégots », « déjections canines », « tags et graffitis », etc.) en matière de prévention et de sensibilisation ;
- Encourager le développement et associer la commune de Ganshoren aux plateformes participatives (comme Fix My Street, Allo-Pro Net et Fluicity) qui permettent à la population d'interagir en temps réel avec l'administration sur des questions liées à la propreté;

Recourir aux partenariats public-privé pour réaliser les missions de propreté publique.

Au niveau opérationnel, la Commune, chargée notamment du nettoiement et de la collecte des déchets contenus dans les corbeilles publiques sur les voiries communales, fera **appel au secteur privé pour optimiser ses tâches afin d'offrir un service également le week-end et en dehors des heures de bureau.** Ainsi, une plus grande disponibilité de service sera offerte au citoyen.

Dans le domaine de la propreté et de la gestion des déchets, le Collège soutiendra le développement des initiatives privées et, moyennant évaluation d'opportunités préalables, renforcera les partenariats public-privé en vue de déployer les solutions intelligentes de nettoiement des voiries et de gestion des déchets.

Déployer les solutions intelligentes de nettoiement des voiries et de collecte des déchets.

Une série de technologies intelligentes permettant d'accroître la performance du nettoiement des espaces urbains, tout en optimisant les coûts, ont été développées. Ces solutions intelligentes, telles que l'introduction de capteurs électroniques et l'automatisation progressive des matériels et des processus, ne sont toutefois pas suffisamment implémentées et utilisées.

• Elles offrent pourtant de nombreux avantages au niveau logistique (optimisation des tournées, géolocalisation des engins, visualisation en temps réel de la capacité des bacs), au niveau environnemental (réduction du bruit, fluidification du trafic urbain, utilisation de véhicules économes en carburant) ainsi qu'au niveau socio-économique (mise en place d'une tarification incitative pour les usagers, recours privilégié à la main d'œuvre locale [article 60], moindre exposition des opérateurs aux risques d'accident, renforcement de la présence d'agents de proximité et création d'emplois locaux).

Le Collège soutiendra l'innovation, l'investissement et le déploiement des nouvelles technologies en matière de propreté et de gestion des déchets afin de rendre l'exploitation des services urbains plus efficace et plus intelligente. L'acquisition de poubelles connectées n'est qu'un des nombreux exemples de cet enjeu.

Renforcer la concertation Commune-Région.

L'un des principaux défis est également de **pallier le manque de coopération et de coordination entre tous les acteurs de la propreté**. La répartition des compétences entre la Région et les communes génère des situations complexes en ce qui concerne la responsabilité du travail non accompli.

Avec les accords intra-bruxellois de la 6° réforme de l'État, une petite avancée en matière de coopération et coordination entre tous les acteurs de la propreté s'est opérée. Bien que le transfert intégral de la compétence « propreté » n'ait pas pu se faire en tant que tel (l'Agence reste compétente en matière de nettoiement), les activités de balayage des voiries régionales sont désormais organisées dans le cadre d'une convention¹.

 Ces conventions négociées avec la Région représentent un moyen de rendre plus effective cette coordination et coopération. Dans ce cadre, le Collège prendra la main pour négocier avec la Région le déploiement renforcé et optimal d'agents communaux, régionaux et, le cas échéant, des équipes conjointes dans les zones de travail prioritaires préalablement définies (ex : Avenue Charles-Quint).

Une réorganisation de la déchetterie communale.

• Actuellement, la commune dispose d'une déchetterie qui collecte les encombrants. Celle-ci est accessible uniquement les semaines du premier et troisième lundi du mois, du lundi au vendredi de 07h45 à 11h45 et de 12h45 à 15h15 ainsi que le samedi de 09h00 à 12h00.

La collecte des encombrants est capitale pour le développement de l'économie circulaire. En effet, la collecte est la première étape de récupération des déchets pour leur réemploi, réutilisation et recyclage. Le Collège veillera donc à garantir que les déchets collectés sélectivement via la déchetterie soient au maximum réintroduits dans le circuit selon la logique de l'économie circulaire afin que les déchets soient effectivement recyclés.

- Dans un premier temps, le Collège veillera à rendre la déchetterie plus attractive afin d'augmenter les taux de collecte des encombrants d'une part et de rationnaliser les heures d'ouverture d'autre part ;
- Dans un second temps, le Collège étudiera l'opportunité de gérer une déchetterie conjointement avec les communes voisines tandis que d'autres pistes seront également explorées ;

¹ Cette convention doit notamment définir les objectifs communs de propreté publique, ainsi qu'une description de l'organisation opérationnelle du travail mis en œuvre par l'Agence pour les atteindre. Un mécanisme d'évaluation de ces objectifs sera défini en concertation entre les deux parties concernées. Cette convention détermine les moyens que l'Agence déploiera pour atteindre cet objectif.



Économie locale durable

Définir une stratégie en termes de développement économique et commercial.

La nécessité de définir une stratégie et une vision en termes de développement économique et commercial de la commune de Ganshoren a été répétée à plusieurs reprises par différents acteurs institutionnels dont *HUB. Brussels*. À cet égard, le Collège des Bourgmestre et Échevins, conscient de l'impérieuse nécessité de développer une stratégie pour les différents noyaux commerciaux de la commune, visera à identifier les actions à mener à moyen et long terme afin de développer une politique économique qui s'inscrit dans **une démarche durable sur le plan environnemental et en favorisant au mieux les actions en matière d'économie circulaire**. Cette stratégie pourra s'élaborer sur un mode participatif en lien avec tous les acteurs concernés et l'apport de l'Échevin en charge de la Participation Citoyenne.

A court terme, le Collège des Bourgmestre et Échevins étudiera également l'opportunité d'instaurer des primes et des aides financières et techniques afin de renforcer la sécurité des commerces, leur attractivité (chèques commerces), leur embellissement ainsi que la mise en place d'actions spécifiques, en lien avec les services concernés, afin d'intégrer une démarche qui se voudra durable. A court terme, le Collège des Bourgmestre et Échevins favorisera également l'implantation du marché dominical prolongeant le marché de Jette tout en s'attelant à la création d'un pôle touristique et économique autour de la Basilique de Koekelberg en partenariat avec les communes environnantes, déjà intéressées par l'idée.

Un accompagnement adapté pour les entrepreneurs et indépendants.

Plus de 2000 indépendants vivent aujourd'hui à Ganshoren. La volonté du Collège est de prendre en compte l'essor du nombre d'entrepreneurs qui vivent ou souhaitent créer une activité sur le territoire communal. Ces derniers doivent trouver auprès de l'administration communale **un appui consacré à l'orientation des candidats entrepreneurs et entrepreneurs actifs** auprès des différents acteurs associatifs et institutionnels d'une part et à l'information sur les aides existantes d'autre part. Pour ce faire, le Collège des Bourgmestre et Échevins a la volonté d'organiser une permanence qui orienterait individuellement les entrepreneurs locaux et les demandeurs d'emploi qui souhaiteraient se lancer dans une activité d'indépendant, d'indépendant complémentaire ou d'autoentrepreneur. Chaque année, le Collège des Bourgmestre et Échevins organisera une session consacrée à tous les habitants dont ceux disposant également d'un statut d'indépendant ou qui exercent une profession libérale. Ce moment sera notamment l'occasion d'inviter une personnalité issue du monde de l'entreprise ou académique afin d'exposer les dernières politiques menées à destination des indépendants et des professions libérales.



Smart city & Affaires numériques

Convertir Ganshoren en Smart City.

L'inscription de la commune dans une perspective de développement durable et de résilience et sa capacité à utiliser intelligemment les outils et technologies de pointe pour y parvenir sont des enjeux clés. Pour ce faire, **muer la commune en véritable** *Smart City* **est un axe essentiel**.

Dans ce cadre, la nouvelle majorité s'attellera donc à développer et mettre en œuvre une stratégie transversale de *Smart City* qui aura pour but d'**embrasser toutes les dimensions où l'action communale peut être mise au diapason de la durabilité et de la résilience** : infrastructures de mobilité, propreté, énergie, bâtiments communaux, administration, écoles, vie de quartier et commerces.

A cette fin et à titre d'exemples, des investissements pourront être réalisés dans des poubelles connectées, dans des lampadaires intelligents, dans la création d'un wifi public gratuit, dans des capteurs en voirie afin d'évaluer en temps réel la congestion routière ainsi que dans des panneaux numériques visant à informer en temps réel la population des conditions de trafic et des opportunités de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Installer des places de stationnement-minute facilement accessibles à proximité des commerces ou encore fournir des outils numériques aux commerçants pour valoriser l'offre commerciale locale sont autant d'initiatives supplémentaires que nous entendons mettre en place.

Enfin, au-delà de l'offre de services connectés à la population et afin de lutter contre la fracture numérique, le Collège des Bourgmestre et Échevins lancera un nouvel Espace Public Numérique accessible en journée à l'ensemble de la population.



Environnement & énergie

Une commune respectueuse et active dans la transition énergétique.

L'énergie que nous consommons génère de la pollution atmosphérique dont l'impact sur la santé humaine, liée à la qualité de l'air que nous respirons, et sur l'environnement - principalement par l'émission de gaz à effet de serre contribuant au changement climatique- est avéré. Ces phénomènes, conjugués à la raréfaction des sources d'énergie non-renouvelables, rendent indispensable la réussite de la transition énergétique.

C'est pour cette raison que le Collège des Bourgmestre et Échevins propose au Conseil communal de faire de Ganshoren **une commune en transition, une commune résiliente, une commune innovante.** La possibilité, par exemple, d'installer une station de mesure de qualité de l'air sur son bâtiment afin d'obtenir des mesures continues sur l'un des axes les plus importants du Nord-Ouest de Bruxelles est à ce titre étudiée.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins envisagera aussi d'assurer la préservation et le redéploiement de la biodiversité (replantation de haies, alignements d'arbres et bosquets ou arbres isolés,...) par un plan communal dynamique de développement de la nature en concertation avec les acteurs concernés.

Nous veillerons à renforcer, en concertation avec les riverains, un maillage écologique pour permettre l'habitat et la migration des petits animaux (sentiers pédestres ou cavaliers, coulées vertes, cours d'eau, haies, corridors écologiques, arbres, écoducs,...). Accentuer la promotion des jardins partagés sur des espaces verts appartenant aux communes (ou sur les toits des bâtiments publics) est aussi l'une des mesures à mettre prochainement en application. Le Collège travaillera enfin pour mettre en œuvre activement la législation européenne sur les zones humides et, notamment, les programmes LIFE sur les « animaux-parapluie » (papillons et cigognes noires).

Agir sur les bâtiments publics.

En Région de Bruxelles-Capitale, 70% de la consommation d'énergie provient des bâtiments et la première source de gaz à effet de serre est le chauffage, qui génère 70% des émissions de CO2 et 84% des émissions de SOx (oxydes de soufre). Le Collège des Bourgmestre et Échevins va ainsi agir de manière plus significative sur la gestion énergétique des bâtiments communaux.

Mettre en place un PLAGE obligatoire.

Un plan local d'action pour la gestion énergétique (PLAGE) a pour but d'intégrer la gestion énergétique des bâtiments et des installations au sein des institutions. À ce titre, sa mise en œuvre est basée sur la présence d'un responsable énergie dont le rôle principal est de coordonner, suivre et faire le lien entre les différentes étapes méthodologiques.

Il s'agit d'un des leviers essentiels qui permettra à la Région Bruxelles-Capitale de respecter ses engagements internationaux, notamment les objectifs européens pour 2030 en matière de climat et d'énergie:

Ce dispositif de plan local d'action pour la gestion énergétique permet de formaliser nos pratiques en faveur de l'efficacité énergétique des bâtiments, d'évaluer précisément l'impact des actions envisagées et, in fine, de limiter la charge des factures énergétiques. Il fait l'objet d'un arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 14 juin 2018. Par conséquent, le Collège des Bourgmestre et Échevins sollicitera le Conseil communal pour imposer un PLAGE obligatoire, et ce à partir de 2019, pour le parc immobilier communal ainsi que celui du CPAS de Ganshoren.

Entamer un audit énergétique des bâtiments publics.

La Commune doit identifier les investissements nécessaires visant à améliorer l'URE (utilisation rationnelle de l'énergie) et la performance énergétique des bâtiments pour développer un cercle vertueux entre économies d'énergie et réductions des charges communales. Des gains financiers et environnementaux importants sont à la clé. Avant d'entamer des travaux économiseurs d'énergie, il est avant tout nécessaire de faire le point sur la situation existante pour obtenir une vue d'ensemble des améliorations possibles.

À la suite de la mise en place d'un cadastre énergétique par le responsable énergie, le Collège des Bourgmestre et Échevins lancera un marché public de service en 2019 pour la réalisation d'audits énergétiques, dans un premier temps pour les bâtiments communaux qui n'ont pas fait l'objet d'un audit préalable et qui sont les plus énergivores. Le Collège des Bourgmestre et Échevins lancera ensuite un marché public de service pour la réalisation d'audits énergétiques du reste du patrimoine immobilier communal. Le Collège des Bourgmestre et Échevins soutiendra l'initiative d'un marché conjoint avec le CPAS si ceux-ci sont intéressés par la réalisation d'audits énergétiques par un auditeur agréé par Bruxelles Environnement.

Une meilleure gestion des eaux.

Au sein du patrimoine immobilier communal, le Collège des Bourgmestre et Échevins privilégiera :

- L'installation de citernes de récupération d'eau de pluie. Cette réutilisation servira entre autres pour l'arrosage des espaces verts, le nettoyage des espaces revêtus ou pour les toilettes ;
- La gestion des eaux grises. L'eau des douches et des lavabos sera récupérée, traitée et réutilisée pour les toilettes ;



Service du 3^e âge

Une commune soucieuse du bien-être des seniors.

Nous voulons faire de Ganshoren une « commune amie des aînés ». Conformément aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé en évaluant les forces et les faiblesses du territoire, nous maintiendrons donc la mise en place d'activités qui permettent de combattre l'isolement des personnes âgées telles que le voyage à la mer, le goûter, le dîner de Noël, les après-midis festives ainsi que les excursions et les voyages organisés pour les seniors car nous pensons que ces moments de partage, d'attention et divertissement sont d'une importance capitale. Pour favoriser les liens sociaux et valoriser le savoir des personnes âgées, la commune souhaite également étendre son offre d'activités intergénérationnelles en développant et en favorisant les échanges et partenariats entre les différents services de la commune (Petite Enfance, Jeunesse Francophone, Jeunesse Néerlandophone ou encore le CPAS), en créant des ateliers « Jeunes et Seniors ». Nous souhaitons que nos ainés se sentent valorisés et nous entendons tisser de nouveaux liens entre les citoyens de tout âge. La nouvelle majorité veut également constituer un Conseil générationnel intégrant nos ainés afin de les faire participer activement à la vie de la commune.



Démographie

Offrir un service performant et connecté aux citoyens.

Les services démographiques font partie des plus importants d'une commune, dans la mesure où ils sont ceux qui enregistrent - par des actes administratifs légaux - les différents événements qui surviennent dans la vie des citoyens tels que naissance, mariage, déménagement mais aussi divorce ou décès. Par ailleurs, ceux-ci délivrent tous les documents administratifs demandés par les citoyens tels que certificats de résidence, de vie ou composition de ménage. Ils sont ainsi les premiers à être fréquentés par la population. L'image du service est donc capitale car elle reflète la qualité du service à la population fourni par l'administration. La commune favorisera au maximum l'accès numérique à différents documents administratifs tels que les cartes d'identité, permis de conduire, passeports ou encore permis de séjour. Le développement de l'information communale permettra d'améliorer le confort du citoyen pendant le temps d'attente. Une attention particulière sera aussi portée à l'accueil des nouveaux habitants par la nouvelle majorité.



Une commune en mouvement et adaptée aux besoins de tous.

La pratique sportive constitue à la fois une source d'épanouissement personnel et un outil de prévention en matière de santé et d'intégration sociale. Convaincus des bienfaits du sport pour la santé physique et morale, nous confirmons notre politique de faire de Ganshoren une commune sportive et dynamique qui renforce les valeurs du sport et permet de communiquer, d'échanger et de se mesurer loyalement et sans discrimination. Malgré les efforts déjà importants entrepris ces dernières années, la nouvelle majorité souhaite renforcer les infrastructures afin de répondre à la demande croissante. Nous souhaitons ainsi faire la recherche des différents modes de subvention disponibles afin d'accroître l'offre.

En plus de vouloir développer le sport individuel et en famille dans les espaces verts communaux, nous voulons également **permettre l'offre de nouvelles disciplines sportives et développer les infrastructures extérieures**, des installations gratuites et ouvertes à tous. Nous voulons accompagner les clubs dans leurs projets, rénover des terrains ou réaliser des évènements occasionnels de grande envergure pour que le sport à Ganshoren devienne « le sport pour tous » !

Enfin, le Collège des Bourgmestre et Échevins développera des synergies avec les infrastructures sportives scolaires existantes afin d'accroitre l'offre théorique sportive à Ganshoren en dehors des heures de cours.



Logement

Favoriser l'accès à un logement digne pour tous.

Se loger est un droit humain fondamental. Disposer d'un logement de qualité est un enjeu pour nous. Le Collège des Bourgmestre et Échevins a la volonté de garantir des logements décents en luttant notamment contre « les marchands de sommeil », par l'installation de taxes ou d'amendes dissuasives.

Le Collège entend d'ailleurs poursuivre et intensifier en collaboration avec la Région, une politique active en matière de logements inoccupés afin de les réaménager et de les remettre sur le marché locatif. La commune poursuivra la rénovation des logements sociaux de manière à offrir aux locataires un cadre de vie et un environnement urbain sécurisant et qualitatif. La commune veillera à développer le logement moyen en libérant des espaces communaux constructibles en partenariat avec le secteur privé ainsi que d'éventuelles synergies avec la SLRB et/ou Citydev et/ou le Fonds du Logement au travers du Plan Logement de la Région. La nouvelle majorité mettra tout en œuvre pour favoriser l'installation d'une Agence Immobilière Sociale (A.I.S.) de même que le développement de logements intergénérationnels de type « kangourous ».



Améliorer la qualité de l'air pour plus de bien-être.

Nous voulons construire un environnement sain, ensemble avec les habitants. La qualité de l'air est une condition importante pour la qualité de vie. Raison pour laquelle nous souhaitons de l'air propre, surtout pour nos enfants, et que nous luttons contre toute forme de pollution. À ce titre, nous installerons par exemple des sonomètres et détecteurs de particules fines contre la pollution des voitures.

Agir pour plus de prévention.

La prévention est capitale. Nous pensons que l'information en matière de maladies sexuellement transmissibles, d'accoutumance et/ou de dépression doit être une priorité. Nous souhaitons ainsi collaborer activement avec une antenne de planning familial où des personnes compétentes sont quotidiennement à l'écoute des jeunes et des familles qui font face à ce genre de cas.

Sensibiliser la population aux gestes de premiers secours.

Nous souhaitons également développer et soutenir une culture de solidarité entre personnes du même quartier et par la même occasion améliorer le transport de personnes vers les lieux de soins, en collaboration avec les services professionnels existants ainsi que les services de bénévoles. Nous comptons en outre sensibiliser la population aux gestes de premiers secours et à l'usage de défibrillateurs.





Culture néerlandophone

Une meilleure coordination des services culturels.

Le service de la culture néerlandophone souhaite faciliter la dynamique et la collaboration entre tous les acteurs de la politique culturelle locale néerlandophone, incluant le centre communautaire *De Zeyp*, la bibliothèque communale néerlandophone, les écoles et associations néerlandophones. En outre, les liens avec les partenaires francophones, à l'image du service de la culture francophone, le centre culturel *La Villa* et la bibliothèque communale francophone, seront considérablement renforcés.

La politique culturelle locale néerlandophone s'engage à **utiliser l'espace public** dans son fonctionnement, avec des activités complémentaires au *De Zeyp* et deux fêtes de quartiers communes par an dans des quartiers moins connus de Ganshoren.

En plus de la présentation d'une **collection de qualité**, la bibliothèque communale néerlandophone renforcera ses services (collaboration avec les écoles, lecture de contes, apprentissage du néerlandais,...) tandis que **le groupe de travail patrimoine** poursuivra ses activités, avec une extension de l'action des bénévoles de *Erfgoedbank Ganshoren*.

Considérant que la Culture renforce l'épanouissement individuel et favorise la cohésion sociale, la majorité entend prolonger les activités extra-muros (excursions thématiques, théâtre,...) avec également la volonté d'organiser une exposition d'art annuelle dans la salle du Conseil communal, de sorte que tous les habitants aient l'occasion de participer aux activités culturelles se déroulant sur le territoire communal.



Jeunesse néerlandophone

Maintenir une offre de choix pour notre jeunesse.

Nous voulons former les jeunes à devenir des citoyens actifs et solidaires. Il est donc primordial de maintenir les activités du service communal néerlandophone telles que l'entretien des **plaines de jeux ainsi que le maintien des stages écologiques et de sports** (bilingues, demi-journées en néerlandais et en français).

Parmi les autres mesures qui seront mises en place, Le Collège des Bourgmestre et Échevins a la volonté de présenter des activités pour les 12 ans et plus où les jeunes seront eux-mêmes les acteurs, mais également de développer l'accueil extra-scolaire **IBO** de Rivieren ou encore de mettre au point la réalisation du **projet scolaire** « école large », en collaboration avec les écoles et le centre communautaire De Zeyp. Le soutien aux mouvements de jeunesse tels que le Chiro et les Scouts sera évidemment maintenu tandis que la commune appuiera le bon fonctionnement de la maison des jeunes Tongeluk.

Le Collège continuera d'encourager les activités intergénérationnelles tout en maintenant la concertation avec les jeunes. L'encadrement par des moniteurs dans les parcs durant les vacances scolaires sera également renforcé avec des initiations culturelles et sportives. Ces mesures seront mises en place en collaboration avec le service de la Prévention.

Enfin, le Collège étudie également la possibilité de l'installation d'un Conseil communal des enfants ainsi que la possibilité d'aménager des zones « rues d'école » avec la présence des gardiens de la paix aux abords des écoles, avant et après les cours.



Bonne gouvernance/ Transparence/ Participation citoyenne / Égalité des genres / Comité de quartier

Le citoyen au cœur de l'action communale.

Cette nouvelle majorité veut permettre aux Ganshorenois.es d'avoir un accès plus direct à l'information concernant leur commune. De plus, nous voulons **impliquer d'avantage le citoyen dans les décisions importantes.**

Notre priorité sera de tout mettre en œuvre pour que notre commune devienne un exemple en termes de bonne gouvernance et de transparence. Pour ce faire, nous avons créé un échevinat de la Bonne Gouvernance et de la Transparence, de la Participation Citoyenne qui, avec le soutien de l'ensemble du Collège :

- Favorisera l'organisation de consultations populaires pour les décisions ayant un impact financier audelà d'une législature, à savoir 6 années, ou qui mobiliserait plus de 50% des recettes liées à l'impôt sur les Personnes Physiques dans la commune;
- Implémentera des boites à idées en complément aux budgets participatifs qui permettent aux citoyens de proposer des projets à l'exécutif communal;
- Renforcera la communication avec le citoyen au travers des médias existants sur les projets communaux et les décisions prises en Collège communal;
- Modernisera et actualisera le site Internet de la commune pour rendre accessible tous les documents administratifs en ligne ;
- Permettra l'enregistrement audio ou vidéo lors des séances du Conseil communal (hormis les séances à huit clos) en modifiant le Règlement d'ordre intérieur communal. Ceux-ci pourront également être retransmis en direct sur la page Facebook de la commune ou sur un autre support média. En outre, un système de vote digital sera mis en place à l'entame de la législature.

- Exigera une transparence totale des mandats via un cadastre actualisé (présences et jetons) disponible sur le site Internet de la commune. À cet égard, un onglet transparence sera créé afin de faciliter la recherche des citoyens.
- La mise en place dans le cadre du lancement d'un Conseil générationnel réunissant fidèlement la pyramide des âges, d'un budget participatif qui permettrait dans des conditions à définir sur base d'expériences à l'étranger, de mettre à disposition dudit Conseil générationnel un montant du budget communal afin de proposer des projets d'amélioration de la qualité de vie dans Ganshoren.
- Rendra accessible l'ordre du jour du Conseil communal ainsi que les annexes sur le site Internet de la commune et la page Facebook.
- Lors du dernier Conseil communal annuel, conformément à la législation actuellement en vigueur, la commune transmettra **un rapport transparent et à jour** au Conseil communal. Ce rapport sera également transmis à la plateforme *Transparencia* sur l'état des rémunérations et avantages de tous les mandataires communaux et para-communaux.
- Signera une charte des élus afin de déclarer d'éventuels conflits d'intérêts.
- Une fois par an, permettra aux citoyens de pouvoir poser directement leurs questions lors d'un Conseil communal dédié. Les modalités seront précisés dans le Règlement d'Ordre Intérieur.
- Systématisera la mise en ligne des demandes d'avis auprès de la population locale préalablement aux grands chantiers d'infrastructures, aux modifications liées à la mobilité et au parking, afin de permettre la mise en ligne de documents (plans, avis divers...) concernant tout type de chantier sur la commune.
- Organisera une fois par an, une journée portes ouvertes de l'administration communale et de ses différents services à la population.
- Fournira un appui logistique et de conseil à toutes initiatives (Fête des voisins,...).
- Faire **appliquer le Gendermainstreaming** à l'administration communale.
- Etudier la possibilité de féminiser les noms de rue/espaces publics ganshorenois.
- Développer les partenariats avec les ASBLs luttant contre toutes formes de discrimination.



Des perspectives pour chaque citoyen.

Favoriser l'insertion par l'emploi tout en gardant un idéal d'émancipation sociale n'est pas chose aisée. Face aux difficultés que peuvent rencontrer les demandeurs d'emploi de notre commune et nos entreprises à se développer, nous proposons de **mettre sur pied un salon de l'Emploi annuel à Ganshoren** avec les différents acteurs compétents, en collaboration avec les entreprises locales, ainsi que la création de « Bourses du Job étudiant et du stage en entreprise » afin de développer **une réelle stratégie d'emploi concertée avec les acteurs sociaux au niveau local** et de permettre ainsi aux jeunes et demandeurs d'emploi de réaliser des expériences de travail durables et de qualité.

Le Collège entend également dynamiser l'Agence locale pour l'Emploi tout en étudiant l'opportunité de recentrer ses missions. Nous maintiendrons également le travail déjà mené dans le cadre de la Maison de l'Emploi avec Actiris qui représente un investissement en temps majoritaire ainsi qu'une source de financement de projets (+16.000€ en 2019).



Ressources humaines

Efficacité et transparence.

Une administration disposant des bonnes personnes à la bonne place est essentielle pour rendre un service optimal aux citoyens. Dans cette optique, nous voulons une politique de ressources humaines dynamique et transparente.

Nous travaillerons donc à :

- Mettre en œuvre une politique du bien-être au travail;
- Améliorer les politiques de recrutement pour un meilleur service au citoyen en établissant un cadre de procédure transparent et efficace. Pour ce faire, au sein de l'opposition, un membre sera désigné comme observateur des recrutements des fonctions dirigeantes ;
- Objectiver un maximum les demandes de recrutement sur base d'une analyse budgétaire intégrant l'utilité marginale d'un engagement supplémentaire ;
- Fixer une trajectoire budgétaire en termes de dépenses de personnel et de nomination à l'horizon 2024;
- Généraliser les entretiens de fonction et d'évaluation du personnel avec des objectifs SMART;
- Mettre en place progressivement un profil de fonction pour tous les employés de l'administration communale (contractuels et statutaires) ;
- Rédiger une charte des valeurs avec la participation active de tous les membres du personnel;
- Développer le système de contrôle interne ;



Festivités

Une panel d'activités large et cohérent pour tous.

Actuellement, nous pouvons compter sur notre territoire quatre braderies et brocantes qui se suivent successivement ainsi qu'un marché annuel et un marché de Noël. La multiplication d'activités connexes rendrait l'offre de festivités menée par le Collège des Bourgmestre et Échevins illisible pour les habitants. A cette fin, une rationalisation des festivités et une nouvelle réglementation seront organisées dès 2020.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins encouragera la mise en place de partenariat public/privé afin de pouvoir offrir un plus large panel d'activités nouvelles et dans l'air du temps et envisagera la mise en place de festivités qui pourront correspondre aux demandes et besoins de toutes les tranches d'âges.



Jeunesse

Rester à l'écoute des attentes de nos jeunes.

La pyramide des âges à Ganshoren est actuellement en voie de mutation. La part des jeunes ménages avec enfants et la présence nombreuse de familles monoparentales ont sensiblement augmenté ces dernières années.

Conscient de cette réalité sociodémographique, le Collège des Bourgmestre et Échevins, en complément des activités rencontrant un franc succès aujourd'hui (Ecole des Devoirs, sorties familiales, nettoyage des plages, plaines de vacances, activités extrascolaires et activités intergénérationnelles), compte:

- Renforcer les activités à destination des préadolescents et adolescents;
- Créer de nouveaux partenariats afin d'augmenter la capacité d'accueil et l'offre d'activités extrascolaires;
- Réaliser, en lien avec l'Échevin de la Participation Citoyenne, **une enquête sur les attentes des jeunes Ganshorenois.es**;
- Multiplier les synergies avec le service de Prévention ;
- En lien avec l'Échevin du Troisième âge et l'Échevin de la Participation Citoyenne, créer un Conseil générationnel communal;

Les activités intergénérationnelles favorisent le lien social. Elles permettent de valoriser pleinement chaque étape de la vie car quel que soit son âge, chacun à quelque chose à y apporter et à y recevoir. C'est pourquoi, le Collège des Bourgmestre et Échevins encouragera les activités intergénérationnelles et accentuera les devoirs de mémoire sur le territoire ganshorenois auprès des jeunes.

Enfin, la nouvelle majorité sera attentive aussi bien à la sensibilisation qu'à la responsabilisation de nos jeunes quant aux questions environnementales, et continuera l'information et la sensibilisation des jeunes sur les thématiques du cyber-harcèlement, de la précarité sociale et du bien-être animal.



Bien-être animal

Une cellule dédiée, attentionnée et protectrice.

Nous constatons que l'animal occupe une place de plus en plus prépondérante dans notre société. Les politiques régionales du bien-être animal doivent pouvoir compter sur l'action quotidienne des communes car elles sont en première ligne et vivent au quotidien les réalités de terrain, en particulier pour ce qui est des animaux domestiques. Sensible à la protection animale, le Collège des Bourgmestre et Échevins veillera à ce que cette matière soit traitée de manière active, concrète et efficace.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins sera favorable à la création d'une police du bien-être animal dans la commune de Ganshoren. Budgétairement neutre, cette initiative procède simplement d'une réorganisation locale à travers l'affectation d'un inspecteur désormais formellement chargé de la problématique des maltraitances envers les animaux. Cette proposition s'inscrit dans une volonté de plus grande synergie entre la commune et la police dans la gestion des maltraitances animales et abandons.

Afin de pouvoir exécuter au mieux les missions dans ce cadre, le Collège des Bourgmestre et Échevins veillera à la mise en place de cette cellule où divers représentants de la Prévention, police, associations, vétérinaires et le représentant communal agiront pour le bien-être animal. Celle-ci se spécialisera dans cette problématique et veillera à l'application des lois. Cette équipe sera le point de contact privilégié pour les habitants de la commune de Ganshoren pour tout ce qui concerne les animaux perdus, volés, maltraités, ou encore les dépouilles.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins appuiera toute initiative allant dans le sens d'une plus grande responsabilisation des futurs propriétaires d'animaux domestiques. Acquérir un animal domestique requiert un comportement responsable pour le bien de l'animal ainsi que des personnes qui l'entourent. Cette responsabilisation doit être encore plus appuyée en ce qui concerne les « nouveaux animaux de compagnie » (NAC).

L'amélioration de la cohabitation Humains/Animaux dans les espaces publics représente également une priorité. La mise en place d'espaces dédiés aux chiens constitue une réponse cohérente aux problèmes rencontrés dans les espaces publics où la cohabitation pose parfois des problèmes d'ordre pratique. Le Collège continuera d'encourager la stérilisation des chats errants et domestiques via des conventions avec les vétérinaires locaux ou associations locales de protection animale et l'octroi de subvention dans la mesure du possible.



Espaces verts / Biodiversité

Une commune respectueuse de son environnement.

Bien que la commune de Ganshoren dispose de nombreux espaces verts - dont une zone *Natura 2000*, un marais, des potagers et des rivières - ceux-ci ne sont pas suffisamment mis en valeur, attractifs ou exploités de manière efficiente. Le Collège veillera donc à :

- Réhabiliter les parcs et mettre les plaines de jeux en conformité aux normes;
- Réhabiliter les espaces verts afin d'en faire des lieux plus attractifs et récréatifs, des lieux de sensibilisation aux enjeux environnementaux. Des espaces où le public peut prendre connaissance et conscience des bienfaits du maintien et de la protection des espaces verts dans la ville.
- Réintroduire l'eau dans l'espace public (« dé-voûtement », mise à ciel ouvert): L'urbanisation croissante a contribué à transformer notre paysage naturel à coups d'asphaltage, de pavage et de voûtement. Cette artificialisation du territoire modifie considérablement les équilibres naturels et perturbe le cycle naturel de l'eau. Rouvrir les rivières à ciel ouvert permet de remplir quatre fonctions : hydraulique, écologique, paysagère et sociale/récréative.
- Développer de l'éco-tourisme et de l'agri-tourisme, revaloriser et soutenir la culture des maraîchers, la consommation de produits frais, arrivés en ligne directe vers les consommateurs en organisant la mise en place de paniers bio. La commune dispose de zones cultivables permettant d'offrir des ressources issues du développement de l'agriculture urbaine et du maraîchage local.
- Créer un verger public via la plantation d'arbres correspondant aux années de naissance des enfants.



Petite enfance

Augmenter le nombre d'espaces consacrés et renforcer l'offre d'activités spécifiques.

En 2018, à Ganshoren, la capacité d'accueil en crèches d'accueil des enfants de moins de 3 ans était d'environ 35 %, sans compter le temps généralement très élevé sur les listes d'attente. Notre volonté est bien de nous diriger vers **une augmentation du nombre de places d'accueil**. Pour ce faire, toutes les pistes doivent être empruntées en parallèle : crèches francophones ou néerlandophones, publiques ou privées, accueillantes d'enfants. Nous travaillerons également à investir dans du personnel qualifié pour les crèches subsidiées à 60% par l'ONE, le reste étant à la charge de l'administration. Il est évident que le Collège doit tenter de répondre au mieux au défi que représente l'ampleur du travail administratif mais aussi la croissance démographique à Bruxelles et tout particulièrement dans notre commune.

La petite enfance ne s'arrête toutefois pas à des places en crèche. Nous veillerons également à **proposer des activités spécifiques pour les tout-petits**. Des partenariats sont par exemple possibles avec le centre culturel *La Villa* pour des activités pour les tout-petits ou encore pour des conférences destinées aux jeunes parents.

Dédier des espaces dans les plaines de jeux pour les 0 à 3 ans, installer des infrastructures séparées pour les adolescents et jeunes adultes, ou encore mettre en avant les enfants nés dans l'année par la plantation d'un arbre fruitier par an en partenariat avec l'environnement sont autant de mesures qui nous tiennent à cœur.



Enseignement

Soutenir et répondre à la demande.

Selon les projections de l'IBSA, la Commune de Ganshoren va connaître une croissance démographique de 10% entre 2015 et 2025 en passant de 24.066 à près de 26.400 habitants. La structure par âge de Ganshoren devrait poursuivre son rajeunissement par le bas, à savoir que l'augmentation de la population concernera essentiellement des jeunes, ce qui rapprocherait la forme de la pyramide des âges d'un triangle. Les croissances démographiques les plus importantes concernent les adolescents (12-17 ans), dont le nombre augmente de plus de 430 unités, soit 28% en dix ans, et des tout-petits (0-2 ans), qui augmentent de 19%. Comme sur l'ensemble de la Région, les évolutions des enfants en âge de fréquenter l'enseignement maternel (3-5 ans) et primaire (6-11 ans) sont plus contrastées, avec une croissance marquée (+14%) des 6-11 ans entre 2015 et 2020, suivie d'une croissance importante (+12%) des 3-5 ans entre 2020 et 2025².

En somme, Ganshoren va voir le nombre de ses habitants scolarisés dans l'enseignement fondamental, maternel et primaire, croitre de 21% en passant de 5.872 à élèves à 7.084 élèves (+1.212 élèves). Le nombre de ses habitants scolarisés dans l'enseignement secondaire va croitre de 36% par rapport à 2015 en passant de 1.566 à 2.127 élèves (+ 561 élèves)³.

Considérant que Ganshoren est l'une des seules communes de Bruxelles sans école primaire communale et vu le boom démographique dans le Nord-Ouest de Bruxelles, nous souhaitons **créer une école primaire communale répondant à la demande d'aujourd'hui,** mais également celle de demain. Dans le cadre de cette nouvelle école, nous serons attentifs à la possibilité d'offrir aux enfants des classes en immersion. Pour construire cette école, nous souhaiterions privilégier les terrains disponibles sur la commune.

Le Collège entend également encourager chaque année, pour les élèves de toute la commune, **le développement** de projets autour d'un thème spécifique en proposant par exemple, un projet en lien avec la démocratie (visite des institutions), la citoyenneté ou encore la vie en société. De plus, nous souhaitons développer le volontariat dans les écoles (aide à la bibliothèque ou dans les écoles de devoirs) par l'octroi d'une indemnisation financière plafonnée ou d'une intervention sous la forme d'indemnités de déplacement.

Il est impératif de profiter du cadre scolaire pour **éduquer** les enfants à **l'environnement** en développant la formation au respect de la nature, aux transitions et au développement durable mais aussi en inscrivant, entre autres, l'école dans des actions spécifiques relatives **aux économies d'énergie et au tri des déchets** en partenariat avec l'échevinat de l'Environnement.

Le **décret inscription** est particulièrement **défavorable aux Ganshorenois.es** de par la priorité donnée aux enfants scolarisés à Berchem-Sainte-Agathe. Dès lors, nous voulons nous opposer à ce décret qui n'atteint pas ses objectifs pour les habitants de notre commune.

Offrir aux plus grands **un environnement propice au blocus** afin que les étudiant.e.s ganshorenois.es trouvent un lieu ad hoc pendant leurs examens constitue également une mesure que le Collège souhaite appliquer.



Travaux et marchés publics

Qualité, sécurité et accessibilité.

Les services des travaux publics et marchés publics entrent sans cesse en corrélation avec les autres compétences ainsi qu'avec la gestion quotidienne de la commune afin de donner vie aux nombreux projets proposés. À cet égard, un certain nombre de projets repris dans la note d'orientation sont afférents aux travaux et marchés publics. Néanmoins, la première mission de base des travaux est d'assurer la qualité, la sécurité et l'accessibilité des voiries à tous les habitants, en ce compris les personnes à mobilité réduite.



Culture francophone

Encourager et garantir la diversité culturelle avec ambition.

Compte tenu de l'absence d'infrastructures communales permettant l'accueil d'activités culturelles diversifiées et de qualité, du manque de place au centre culturel *La Villa*, de la demande exprimée par les citoyens lors de la phase diagnostique de l'Agenda 21 et du souhait exprimé par le CPAS de procéder à la destruction du pavillon *Van Leeuw*, la majorité projette le développement d'une salle polyvalente permettant l'organisation d'une offre culturelle plurielle et l'accueil d'associations au sein du futur centre administratif.

Compte tenu de l'état de vétusté de la cour de la bibliothèque francophone et de la nécessité d'offrir de nouveaux espaces de lecture, la majorité procédera à un aménagement rationnel de la cour telle qu'étudiée en 2018.

La majorité continuera de soutenir l'évolution du centre culturel *La Villa*, tant sur le plan de la procédure de reconnaissance que dans le cadre de la collaboration renforcée avec les centres culturels du Nord-Ouest.

Elle souhaite encourager les collaborations entre les différents acteurs culturels, faire participer les différentes associations culturelles en vue de permettre à la population de découvrir la richesse de la diversité, inciter l'ensemble des citoyens à s'approprier les lieux culturels en y organisant des activités et des jeux à vocation culturelle, favoriser l'utilisation des salles où des concerts intimistes et des expositions temporaires pourraient avoir lieu.

La majorité continuera de promouvoir des pièces de théâtre accessibles au grand public, de favoriser la promotion des écrivains locaux et des écrivains amateurs, notamment en créant des ateliers d'écriture, de promouvoir le dialogue interculturel via un évènement récurrent afin de permettre l'expression des différentes sensibilités culturelles au sein de la commune.

La majorité s'engage également à **diversifier l'offre artistique notamment aux formes nouvelles d'expression** en développant une politique d'art urbain, notamment dans le domaine du Street Art, et à lancer des appels à projet pour embellir les murs à l'abandon. Des pistes seront étudiées afin de mettre en valeur le patrimoine communal par l'organisation d'un parcours encadré et avec la participation des acteurs culturels.



Mobilité

Vers un modèle plus intelligent et moins polluant.

Eu égard au futur Plan Régional de Mobilité portant un volet réglementaire, il convient de développer un nouveau Plan Communal de Mobilité (PCM). Son objectif est de correspondre aux évolutions en termes de déplacement et des comportements des usagers en tenant compte de la hiérarchie des voiries et d'un juste équilibre entre les modes de déplacement.

Dans ce cadre, l'intensification du nombre de zones 30 dans les quartiers résidentiels doit être concrètement envisagée, afin d'assurer des quartiers apaisés.

Les initiatives entamées en matière de politique cycliste (placement de boxes à vélos, intensification du réseau cyclable, actions de sensibilisation ludiques du type « Ganshoren Village ») doivent être poursuivies. L'opportunité de déployer davantage d'arceaux en U renversés pour attacher les vélos à des endroits stratégiques doit être étudiée, compte tenu du nombre de vols de vélos sur le territoire. La majorité s'engage à analyser le coût de la mise en place de pistes cyclables de couleur et de passages pour piétons en 3D permettant aux automobilistes d'identifier plus facilement les usagers faibles.

Il convient également d'encourager des actions de prévention (aménagements spécifiques, réseau de radars préventifs, dispositifs ralentisseurs,...) pour **protéger les usagers faibles et de mener des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière et à la mobilité « écoresponsable»** dès le plus jeune âge, avec la collaboration des acteurs de la mobilité, et ce notamment en dispensant des formations vélo.

Le recours aux modes de déplacement partagés en implémentant des systèmes plus souples que les stations fixes (via des opérateurs de type *DriveNow, Scooty, Billy Bike* et *Trotty*) et le recours à des formes de mobilité intelligente et/ou non-polluante doivent être intensifiés.

L'extension du parking réglementé doit être analysée dans le cadre de l'évaluation du Plan d'Action Communal de Stationnement (PACS) et des pistes de solutions de stationnement hors voirie (piscine, commune, entreprises privées,...) doivent être étudiées.

Afin de garantir des quartiers paisibles, le placement de panneaux E9b et des contrôles de police renforcés doivent permettre de lutter concrètement contre le stationnement de camionnettes. Des emplacements de stationnement plus appropriés devront leur être réservés.

La sécurisation des abords des écoles et des lieux accessibles au public doit inévitablement être prise en compte, non seulement en regard de la sécurité des usagers, mais également de la qualité de l'air. À cet égard, l'opportunité de mettre en place des rues scolaires sera envisagée.

La majorité continuera de demander à la Région un réaménagement intégral de l'avenue Charles-Quint, notamment en prévoyant un parking *Park & Ride* à l'entrée de Bruxelles et en favorisant l'inter-modalité depuis celui-ci.

La majorité réaffirme l'opposition de la Commune de Ganshoren à une halte RER au niveau du pont de l'exposition universelle. Dans l'hypothèse où l'utilité d'une halte sur le territoire communal serait avérée, la majorité plaidera pour que celle-ci soit envisagée au niveau de l'avenue des Neuf Provinces et l'avenue Van Overbeke (*Het Veroost*).

La majorité veillera également à ce que la commune soit associée aux discussions relatives à l'élargissement du Ring Nord envisagé par la Flandre, afin de protéger les intérêts des Ganshorenois.es et des Bruxellois.es.

Elle plaidera pour un réseau de transports en commun adapté aux besoins des Ganshorenois.es, et pour le déploiement d'un plan des rues de Ganshoren intégrant le réseau STIB, De Lijn et SNCB dans les abribus.

Elle veillera à encourager le commerce local en étudiant l'installation de parking « minute » près des commerces et des infrastructures publiques tout en faisant respecter les zones de livraison par les agents de police.

Enfin, la commune portera également son attention sur la revalorisation des sentiers ganshorenois.



Urbanisme

Faire appliquer les procédures de manière harmonieuse.

La majorité s'engage à assouplir les règles urbanistiques, dans la mesure du possible au regard des réglementations régionales, afin de permettre l'extension d'habitations dans certains quartiers, tout en veillant à prévoir des critères harmonieux et qualitatifs. De manière générale, des lignes de conduite claires au sein de la commune sur la politique en matière de délivrance des permis d'urbanisme, notamment sur les subdivisions, doivent être établies. De même et ce afin de préserver le caractère architectural de certains quartiers historiques, un règlement communal d'urbanisme (RUC) zoné sera réalisé.

La lutte contre les logements inoccupés doit être poursuivie, en collaboration avec la Région, notamment en faisant pression sur les propriétaires de biens inoccupés en vue d'adapter ceux-ci et de les remettre sur le marché locatif.

La majorité continuera à **identifier et à poursuivre les infractions urbanistiques**, notamment les paraboles en devanture de façade et les subdivisions sans permis d'urbanisme. En concertation avec le citoyen, le réaménagement de différents espaces publics devra être analysé, afin de rendre ceux-ci plus conviviaux.

Lors de toute nouvelle construction, une attention particulière sera portée à ce que le projet soit en adéquation avec le caractère vert de la commune. De plus, l'opportunité d'étudier sur le plan administratif le permis de végétaliser reste d'actualité. La viabilisation des terrains communaux sera également étudiée via l'élaboration, la modification et/ou l'abrogation de plans particuliers d'affectations du sol (PPAS).



Agenda 21

Des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie.

L'Agenda 21 local est un plan d'actions qui définit les stratégies pour les pouvoirs locaux. Grâce à ce document, les communes et CPAS peuvent s'engager à long terme dans le développement durable, en concertation avec tous les services de l'administration et les acteurs concernés.

L'Agenda 21 local est un projet impulsé par les pouvoirs public qui doit impliquer toutes les forces vives locales (habitants et entreprises). La participation de la population à l'Agenda 21 local, aussi bien dans sa préparation que dans son suivi et son évaluation, est au cœur de la démarche et constitue le gage de sa réussite.

En favorisant le recours aux ressources locales et la participation des différents acteurs locaux (administratifs, culturels, associatifs, cultes, CPAS, LoJeGa, maison des jeunes, mouvements de jeunesse,...), un projet de développement durable peut être le moteur d'une nouvelle dynamique territoriale.

La Commune de Ganshoren s'est engagée dans ce processus en adhérant en décembre 2017 à la Charte d'Aalborg. L'objectif de l'Agenda 21 est d'intégrer la transition écologique au sein de la Commune et de mettre en œuvre des actions concrètes pour le développement durable, en s'appuyant sur les compétences transversales des différentes forces vives présentes sur le terrain local.

Le service Agenda 21 joue, au sein de l'administration le rôle d'accompagnateur et de facilitateur pour l'éclosion de projets transversaux dans le domaine de la transition écologique. Compte tenu de sa vision transversale et systémique, il a un rôle à jouer dès l'amorce de nouveaux projets ayant un impact sur notre cadre de vie pour y implémenter une vision stratégique intégrant les enjeux présents et à venir pour notre territoire, notre bien commun et les générations futures.

Il s'agit de pérenniser cette démarche et d'inscrire durablement la commune, ses citoyens et ses acteurs publics et privés dans celle-ci.

Note d'orientation 2019-2021

Budget et Finances

Le service des finances s'attèlera à :

• Assurer l'équilibre budgétaire tout en permettant de rencontrer les grands enjeux structurels auxquels la commune est confrontée et de maintenir un service de qualité à destination de la population.

Durant la période 2019-2021, il s'agira, prioritairement de :

- Diminuer dès l'année 2020, les additionnels aux Impôts des Personnes Physiques afin de tendre à l'horizon 2024 vers la moyenne régionale ;
- Etudier la diminution progressive des centimes additionnels au Précompte Immobilier au niveau de la médiane régionale dès 2024 pour les propriétaires occupants.

Pour ce faire, le service veillera à :

- Identifier les moyens et les postes de rationalisation du budget;
- Améliorer l'efficience du recouvrement des taxes communales existantes et affecter les moyens humains nécessaires auxdits recouvrements.

Service Prévention

Le Service de Prévention aura comme priorités à l'horizon 2021 :

- La prévention et la lutte contre la radicalisation,
- La présence visible et rassurante des agents de la prévention dans les espaces publics, en ce compris les transports en commun,
- · La médiation des conflits dans les espaces publics,
- La lutte contre le décrochage scolaire,
- La prévention et la lutte contre les assuétudes.

Une série d'activités et de projets verront le jour en lien avec ces 5 priorités.

Propreté publique et gestion des déchets

Le service de la propreté publique s'attèlera prioritairement durant les 3 premières années de la législature à:

- Mettre en place des outils performants concernant la poursuite et la répression des actes de malpropreté (planques, caméras fixes et mobiles, présence d'agents sur le terrain), de manière à ce que la notion de « tolérance zéro face à la malpropreté » soit la règle;
- Identifier les points noirs de malpropreté qui nécessitent une intervention rapide et coordonnée des agents ;
- La mise en place de la prestation citoyenne comme sanction alternative des actes de malpropreté;
- la mise en place de brigades de la Propreté ayant pour mission de mener des grandes campagnes de ramassage-nettoyage ciblées des voiries ;
- L'organisation d'opérations conjointes de nettoyage, non seulement avec la Région, les communes voisines mais également avec les citoyens et les associations et mener des campagnes spécifiques (« mégots », « déjections canines », « tags et graffitis », etc.) en matière de prévention et de sensibilisation ;
- Développer et associer la commune de Ganshoren aux plateformes participatives;
- Déployer des solutions intelligentes de nettoiement des voiries et de gestion des déchets (placement de poubelles connectées, l'introduction de capteurs électroniques et l'automatisation progressive des matériels et des processus);
- La formation du personnel;
- L'amélioration et la rationalisation de l'accessibilité de la déchetterie communale ;
- L'intégration de clauses de recyclage dans les cahiers des charges relatifs à l'évacuation des déchets ;
- La mise en place d'un système de récupération des déchets organiques auprès de restaurateurs volontaires.

Enseignement

La première action concrète qui sera menée, est la mise en place du plan de pilotage au sein de nos écoles maternelles. De nouveaux objectifs devront être définis par les équipes pédagogiques afin d'améliorer son fonctionnement, de rencontrer ses missions et de contribuer aux objectifs d'amélioration du système scolaire. Cette action est sans doute la plus importante et celle qui prendra le plus de temps et d'énergie.

Notre volonté étant d'accroître sur la commune l'offre scolaire, par la création d'une école communale d'enseignement primaire, nous lancerons une étude de faisabilité allant en ce sens.

Nous souhaitons également rendre nos écoles, plus « vertes », plus proches de la nature, plus responsables de son environnement et plus conscientes des déchets qu'elles produisent.

Depuis septembre 2018, tous les enfants doivent venir à l'école avec une gourde et une boite à tartine, tous les plastiques non récupérables sont bannis.

Nous sommes également rentrés dans le projet « ose le vert, recrée ta cour » pour lequel nous avons reçu un subside. Ce projet permet la végétalisation de nos cours de récréation ce qui permettra aux enfants d'évoluer dans des espaces plus verts. Ce projet est en cour et devrait voir le jour avant juin 2019.

Chaque école va également développer un potager et l'école « Nos Bambins » devrait bientôt accueillir quatre poules.

Nos écoles sont également, en partenariat avec le Service prévention, en train de développer un projet de formation pour toutes les équipes pédagogiques de nos écoles. Cette formation a pour but de donner des outils aux équipes pédagogiques afin de développer des habiletés relationnelles et sociales utiles à l'apprentissage de la gestion positive des conflits au sein des écoles.

L'école « Nos Bambins » souhaite partager la cour de récréation en plusieurs zones de couleurs. Ce projet développé par l'université de Mons permet de réduire les violences au sein des cours de récréation. Plusieurs zones de couleurs sont installées et chacune d'entre elle est dévolue à une activité bien précise (Zone 1 : jeux de ballons, Zone 2 : jeux calmes, Zone 3 : courir mais sans ballon,...). Ce projet est déjà mis en place à l'école « Les Bruyères ».

Petite enfance

A l'horizon 2021, nous avons la volonté de maintenir voire d'intensifier les spectacles pour les 0-6 ans en partenariat avec le Centre culturel La Villa. Nous travaillerons au sein des crèches et des maisons d'accueil de l'enfance au niveau pédagogique par des formations répondant aux besoins et aux attentes des équipes.

Nous mettrons en place un partenariat avec l'ONE d'une part au niveau du système des inscriptions dans les crèches et chez les accueillantes et d'autre part sur le ROI.

Nous étudierons également toutes les pistes qui se présentent afin d'augmenter le nombre de places d'accueil dans la commune.

Économie locale et durable

Le service Économie locale et durable s'attèlera dès 2019 à :

- La redynamisation des noyaux commerciaux. Pour ce faire, il s'agira de :
 - Développer une stratégie pour la place Guido Gezelle en concertation avec tous les acteurs concernés et l'apport du service de la Participation Citoyenne.
 - Identifier les actions à mener à moyen et long terme afin de développer une politique économique qui s'inscrit dans une démarche durable sur le plan environnemental et en favorisant au mieux les actions en matière d'économie circulaire.
- Soutenir les activités commerciales locales en développant: les aides à l'installation, chèques commerce, prime télépolice afin de renforcer la sécurité des commerces. Nous nous attèlerons à réglementer intelligemment les pratiques commerciales via notamment des règlementations des heures d'ouverture des horeca et terrasses, ...
- La création d'un pôle touristique et économique autour de la Basilique de Koekelberg en partenariat avec les communes environnantes ;
- Un évènement annuel informatif et festif rassemblant tous les entrepreneurs et professions libérales de la commune sera organisé;
- La mise en place d'une collecte des déchets organiques issus des cuisines du CPAS et des restaurants volontaires afin de lancer un projet innovant de vermicompostage à Ganshoren qui permettra notamment de réduire les coûts liés à l'achat de compost par le service plantation.

Emploi

Nous proposerons, à travers la structure de la Maison de l'Emploi, des formations destinées aux chercheurs d'emploi ainsi qu'au personnel en charge de l'ISP.

Un évènement informatif annuel sera organisé ayant pour public-cible les jeunes et avec comme objectif principal de leur présenter les métiers en pénuries en région bruxelloise ainsi que les formations y afférentes.

Énergie

En matière d'énergie, un audit énergétique des différents bâtiments démarrera en 2019 et ce, dans le cadre du plan régional « PLAGE ». Un étude relative à l'utilisation des eaux grises sera également lancée.

Smart city

Dès 2020, un déploiement de poubelles connectées aura lieu sur le territoire communal afin d'avoir une meilleure vue sur le taux de remplissage des corbeilles publiques ce qui permettra notamment d'améliorer les itinéraires des collectes. Dès 2021, la mise en place de lampadaires intelligents aura lieu.

Enfin, la commune envisagera avec le CIRB de lancer un Espace Public Numérique avant la fin de l'année 2021 en lieu et place de l'actuel Agence Locale pour l'Emploi qui serait transférée dans un autre bâtiment.

Sport

Le service des sports mettra l'accent sur l'éducation à la santé par le sport en poursuivant et en élargissant les activités existantes (stages sportifs, journée piscine en fête, journée sport sans voiture,...) et en développant de nouvelles activités (exemples : la marche nordique, « la piscine en famille »...) en synergie avec les autres acteurs du sport (les clubs sportifs, les écoles, les communes et la Région)

Il souhaite également faciliter l'accès au sport en rénovant les infrastructures existantes et en créant de nouvelles infrastructures afin d'élargir l'offre sportive :

- construction d'un deuxième terrain synthétique ;
- mise en place d'un terrain multisport clôturé ;
- placement d'un padel;
- rénovation d'un local polyvalent .

Cet objectif sera atteint en utilisant le plus possible les subsides disponibles. A travers ses activités, le service des sports continuera à promouvoir les valeurs d'entre aide, de solidarité et de fair-play.

Troisième Age

En plus de la poursuite des activités existantes, nous souhaitons développer les activités intergénérationnelles afin de lutter plus activement contre l'isolement, entre autres par la création d'un Conseil Consultatif Communal Générationnel (C.C.C.G.).

Les seniors plus dynamiques pourront s'adonner aux nouvelles activités sportives, quant aux plus « smart » ils pourront s'initier ou se perfectionner lors des cours d'informatique.

Population et État Civil

En ce qui concerne le premier service à la population, la majorité a traduit budgétairement la volonté de :

- Poursuivre la modernisation des services et de son informatisation ;
- Placer une borne numérique à disposition du citoyen pour gagner en efficacité et rapidité. Cette borne permettra au citoyen de se procurer lui-même différents documents ;
- Favoriser le confort des visiteurs tout en développant l'information pendant l'attente par des écrans reprenant une information continue de 'l'actualité communale';
- Placer un présentoir afin de centraliser les activités communales ;
- Organiser des rencontres avec les nouveaux habitants afin de leur faire découvrir notre commune et ses différents services ainsi que leur fonctionnement ;
- Moderniser par une nouvelle application qui permettra aux citoyens d'obtenir l'acte de leur choix à partir de leur commune, dans le but de faciliter et d'offrir un service supplémentaire sans qu'ils doivent se déplacer dans d'autres communes.

Logement

En dépit du fait que la politique de logement est régionalisée, la majorité aura comme priorités durant le premier triennal à :

- Créer une A.I.S. (Agence Immobilière Sociale);
- Favoriser l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite;
- Créer des logements à destination de la classe moyenne;
- Intensifier la lutte contre les marchands de sommeil ;
- Développer et promouvoir les habitats intergénérationnels.

Santé

Chaque année nous mettrons l'accent sur un thème en particulier. La qualité de l'air demeurant une condition sine qua non à un environnement salubre et une commune saine. Nous envisagerons des collaborations et développerons ensemble des campagnes d'information et de communication autour de thèmes tels que la santé mentale, une nourriture saine, rester en mouvement, une génération sans tabac ... Dans ce cadre, des conférences seront organisées.

Nous étudierons l'opportunité, et le cas échéant favoriserons l'installation, d'une nouvelle Maison médicale ainsi que d'un Planning familial.

Culture Néerlandophone

Le service de la Culture Néerlandophone souhaite faciliter la dynamique et la collaboration entre tous les acteurs de la politique culturelle locale. En plus de la présentation d'une collection de qualité, la bibliothèque communale néerlandophone renforcera ses services. Considérant que la Culture renforce l'épanouissement individuel et favorise la cohésion sociale, la majorité entend prolonger les activités extra-muros, organiser une exposition d'art annuelle et étendre les activités du groupe de travail de « Erfgoedbank Ganshoren ».

Jeunesse Néerlandophone

Le Service Jeunesse veut maintenir les cours de sports et de guitare, les plaines de vacances et les stages de sports bilingues. Il souhaite mettre en évidence des thèmes actuels comme l'environnement et la santé. Les activités pour les 12+ seront renforcées et le bon fonctionnement des mouvements de jeunesse et de la maison des jeunes sera appuyé. Les activités intergénérationnelles, en collaboration avec d'autres services, seront encouragées.

Bien-être animal

Cette nouvelle compétence initiée à partir de la Journée du Bien-être animal développera une cellule multidisciplinaire qui mettra en place toutes les procédures qui répondent aux demandes et constats en rapport avec la matière.

En collaboration avec le service environnement de nouveaux espaces chiens verrons le jour.

Le service gère la problématique de l'accroissement de la population féline.

Festivité - animations urbaines

Le marché hebdomadaire sera réanimé. Le programme des activités annuelles sera revu en réorganisant-regroupant le nombre de braderies-brocantes, en imaginant un endroit de Foire et en repensant un vrai marché annuel. D'autres évènements seront lancés tels qu'une « garden party » ou encore un événement autour du 21 juillet avec les citoyens.

Urbanisme

Durant le premier triennal de cette législature, le Service Urbanisme mettra l'accent sur :

- L'amélioration de l'accès aux informations et documents relatifs aux demandes de permis d'urbanisme (formulaires, plans particuliers d'affectation du sol (PPAS), permis de lotir, règlements communaux, etc ...);
- L'élaboration de règlements communaux zonés après l'entrée en vigueur du nouveau règlement régional d'urbanisme (RRU);
- L'évaluation de la pertinence du maintien des PPAS existants ;
- L'abrogation, modification et/ou élaboration des PPAS ;
- La mise en place de lignes directrices favorisant la création de nouveaux modèles d'habitats (colocations intergénérationnelles, maison kangourou, etc ...);
- Une éventuelle élaboration d'un plan communal de Développement (PCD);
- Le réaménagement de la cour de la Bibliothèque.

Environnement, espaces verts et biodiversité

Le service Environnement aura dans ses priorités :

- La mise en valeur des espaces verts existants et l'amélioration de la biodiversité (fauche 6x passent à 1 fauche tardive par an);
- L'élaboration de plans de gestions différenciés;
- Le maintien des mailles vertes et le renforcement des corridors écologiques ;
- L'amélioration de sa communication sur tous ses espaces et en particulier au niveau de la Zone Natura 2000 (le Marais de Ganshoren) et du Vallon du Molenbeek ;
- Une étude hydrologique de mise à ciel ouvert de certains cours d'eau à Ganshoren ;
- Un plan de gestion de l'étang des Tarins ;
- La mise en place de supports didactiques ;
- La valorisation du jardin commun des plantes aromatiques;
- Le développement de l'éco-tourisme et de l'agro-tourisme, la revalorisation et le soutien de la culture des maraîchers (projet du Zavelenberg) ;
- La création d'un verger public et la plantation d'arbres anniversaires pour les enfants,
- etc...

Jeunesse

Sur base des données démographiques de la commune et des missions du service jeunesse, la majorité prévoit une augmentation des capacités d'accueil dans les activités extrascolaires existantes en développant des partenariats avec les opérateurs présents sur le territoire. Le Collège des Bourgmestre et Echevins s'attèlera également à répondre à un besoin des pré-ados et ados en matière de développement des activités pour ce public-cible. Enfin, des projets développés sur des thématiques sociétales mettant l'accent sur l'intergénérationnel et le vivre-ensemble, une sensibilisation au respect de l'environnement, du bien-être animal, et au cyber-harcèlement.

Service Étrangers

La modernisation et une meilleure information aux citoyens concernant les heures d'ouvertures, les procédures d'inscriptions, la délivrance des documents administratifs et de la matière gérée par notre Service, notamment par une amélioration de la communication de notre page internet (création d'un onglet « Étrangers »).

Nous poursuivrons l'amélioration de l'accueil du citoyen et un meilleur aiguillage vers le Service Étrangers.

Affaires Sociales / CPAS et Cohésion sociale

Nous souhaitons assurer une plus grande efficacité des politiques sociales. A cette fin, pour répondre au mieux aux besoins de chacun, la plupart des services sociaux seront réorganisés et centralisés sous la responsabilité du CPAS. Une concertation sociale sera instaurée pour assurer un service social et médical de qualité. Dans le cadre de la rénovation du home « Heydeken » et des locaux du CPAS, la priorité sera d'initier rapidement la construction de la première phase, qui permettra d'accueillir les résidents dans des structures respectueuses et adaptées à leurs besoins. Au niveau de la Cohésion Sociale, nous voulons mettre en place de nouveaux projets, en collaboration avec d'autres services et associations, dans l'intérêt de nos citoyens les moins favorisés et tisser de nouveaux liens entre les citoyens de tout âge.

Agenda 21

Le processus Agenda 21, qui consiste à établir un diagnostic et déceler les enjeux de durabilité du territoire par la concertation et la participation, se poursuivra avec toutes les forces vives du territoire (citoyens, administrations, écoles, commerces, centre culturel, associations, etc.). Les deux prochaines années serviront à accumuler des axes de travails et des fiches actions propres à notre réalité de terrain afin d'établir un plan d'actions exemplaire et ambitieux à l'horizon 2021. Ce plan d'action sera approuvé et mis en œuvre par le Collège des Bourgmestre et Échevins et par le Conseil Communal.

Bonne gouvernance et transparence

La transparence est l'une des grandes priorités de cette majorité. A cette fin, nous voulons en priorité que notre commune soit un exemple en termes de transparence. Pour ce faire, notre site internet aura de nouveaux onglets dont un « transparence » ou l'ensemble des rémunérations et mandats seront disponibles. De plus, nous voulons renforcer la communication avec le citoyen au travers des médias existants sur les projets communaux et les décisions prises en Collège communal. Nous moderniserons et actualiserons le site Internet de la commune pour rendre accessible tous les documents administratifs en ligne.

Afin de permettre aux Ganshorenois(es) d'avoir une information de qualité concernant les décisions prises par leurs élus, un maximum de documents de prise de décision seront mis en ligne. Il est important de souligner que l'impact budgétaire sera nul en ce qui concerne la mise en ligne des documents afférents à la transparence.

Enfin, nous voulons permettre l'enregistrement audio et vidéo du conseil communal. A cette fin, une enveloppe de 80.000 euros a été budgétée au budget extraordinaire.

Comité de quartier et participation citoyenne

Lors de ce premier triennal, nous veillerons à permettre au citoyen d'être acteur de sa commune. Pour ce faire, nous voulons créer un conseil intergénérationnel ou les différentes tranches d'âge ainsi que les différents quartiers seront représentés. La création de ce futur conseil sera réalisée en lien avec les échevinats de la jeunesse et du 3e âge. Ce conseil intergénérationnel représenté par minimum un membre des différents quartiers de notre commune sera doté d'un budget participatif pour le développement de petits projets citoyens.

De plus, nous voulons également travailler avec une plate-forme telle que « Flucity » afin de permettre au citoyen d'avoir un outil de communication pratique et d'ainsi, communiquer de manière rapide avec leurs élus.

Des boites à idées seront également mises dans la commune afin que le citoyen puisse proposer une série d'idée à leurs élus.

Nous permettrons une fois par an aux citoyens de pouvoir poser directement leurs questions lors d'un Conseil communal. Les modalités seront précisées dans le Règlement d'Ordre Intérieur.

Égalité des genres

Nous veillerons prioritairement à :

- Faire appliquer le Gendermainstreaming à tous les domaines politiques;
- Évaluer tous les 2 ans les indicateurs du plan d'action d'égalité entre les femmes et les hommes et poursuivre les objectifs à atteindre dans tous les domaines ;
- Avoir une politique globale de lutte contre les violences conjugales (prévention, accompagnement et protection des victimes, sensibilisation du public, sanction des auteurs...) en travaillant avec les associations de terrain et nos services de police;
- Demander une vigilance accrue de notre zone de Police concernant tout manque de respect à l'égard des usagers, en particulier des femmes et des LGBTQI;
- Favoriser les partenariats avec les associations luttant contre toutes les formes de discrimination;
- Promouvoir davantage l'action de féminisation des noms de rue/espaces publics Ganshorenois;
- Former notre personnel communal aux démarches administratives concernant le changement de genre sur les documents d'identité selon la nouvelle loi fédérale sur le changement d'identité.
- Avoir une politique de recrutement plus inclusive, en formant le personnel RH de notre commune aux diverses problématiques liées aux genres.

Ressources Humaines

Se doter et conserver des fonctionnaires de qualité est essentiel afin que la vision politique d'une commune puisse se réaliser et qu'un service de qualité au citoyen soit donné.

Pour ce faire, nous voulons en priorité:

- Compléter le cadre du personnel et pallier aux manques d'effectifs dans certains services ;
- Avoir un organigramme officiel validé et approuvé par le CODIR et le conseil communal ;
- Doter la commune d'une politique de recrutement permettant à tout un chacun d'avoir les mêmes chances lors d'un entretien d'embauche. Créer une politique de recrutement plus proactive et transparente ;
- Doter la commune d'une politique d'évaluation de tous ses agents avec des objectifs SMART. A cet égard, des entretiens de fonction seront également réalisés pour l'ensemble des agents ;
- Mettre en œuvre une politique du bien-être au travail ;
- Mettre en place un calendrier des examens de promotion ;
- Favoriser les formations du personnel de manière plus efficiente et permettre le partage d'expérience entre collègues ;
- Création d'un intranet afin que la communication entre les agents puissent se faire de manière plus optimal ;
- Permettre une politique de mobilité interne au sein de notre administration.

Solidarité Nord-Sud

Le service reste sous le soutien constant du comité de Jumelage Ganshoren-Rusatira.

L'objectif du comité de jumelage et du service est « d'aider Rusatira dans son développement socio-économique et permettre des échanges culturels et amicaux entre les populations des 2 communes ».

Différentes activités seront organisées afin de récolter des fonds pour rester dans cet objectif : spectacle-souper, petits-déjeuners, etc.

Nous nous préparons à fêter les 50 ans du jumelage et espérons pouvoir compter sur la présence d'invité de Rusatira.

La participation de Ganshoren au projet LIVE (Lutte Intégrée contre la Vulnérabilité et l'Exclusion) reste une priorité afin de pouvoir aider plusieurs milliers de personnes de 3 communes rwandaises.

Culture française

La majorité s'engage à développer une salle polyvalente permettant l'organisation d'une offre culturelle plurielle et l'accueil d'association, à réaménager la cour de la bibliothèque et à soutenir l'évolution du centre culturel la Villa.

Elle veillera à encourager les collaborations entre les différents acteurs culturels, continuera de promouvoir des pièces de théâtre accessible au grand public, de favoriser la promotion d'écrivain locaux et de promouvoir les dialogue interculturel. La majorité s'engage à diversifier l'offre artistique notamment aux formes nouvelles d'expression en développant une politique d'art urbain, notamment dans le domaine du Street Art, et à lancer des appels à projet pour embellir les murs à l'abandon.

Mobilité

La majorité s'engage à développer un nouveau Plan Communal de Mobilité dès que le plan régional GoodMove aura été adopté et d'intensifier le nombre de zones 30 dans les quartiers résidentiels afin d'assurer des quartiers apaisés.

Les initiatives entamées en matière de politique cycliste (placement de boxes à vélos, intensification du réseau cyclable, actions de sensibilisation ludiques du type « Ganshoren Village ») seront poursuivies et des solutions créatives de prévention seront envisagées.

L'extension du parking réglementé sera étudiée dans le cadre de l'évaluation du Plan d'Action Communal de Stationnement et des pistes de solution de stationnement hors voirie (piscine, commune, entreprises privées, ...) seront examinées.

La sécurisation des abords des écoles et des lieux accessibles au public doit être prise en compte, non seulement en regard de la sécurité des usagers, mais également de la qualité de l'air. A cet égard, l'opportunité de mettre en place des rues scolaires sera étudiée.

La majorité continuera d'exiger un réaménagement intégral de l'avenue Charles-Quint et réaffirme son opposition à une halte RER au niveau du pont de l'avenue de l'Exposition universelle.